

Disponible sur le site web de l'UAC : www.uac.bj

Mensuel d'Information de l'Université d'Abomey-Calavi

N° 099 Novembre 2021

Le vrai visage du Gampus ISSN 1840 - 6998

Editorial

Pr Félicien AVLESSI

Un Recteur s'en va, un autre s'installe!

C'est avec beaucoup d'émotions et un sentiment de gratitude que je m'adresse à vous chers membres de notre communauté universitaire suite à la sélection et à ma nomination à la tête de l'université d'Abomey-Calavi pour continuer les œuvres entreprises par mon prédécesseur, le Professeur Maxime da CRUZ. C'est l'occasion de lui exprimer ma gratitude. Lui à qui j'ai l'honneur de succéder et qui me permet d'entamer mon mandat sous de favorables auspices. Ayant conduit l'Equipe « NOUVELLE VISION » du 18 décembre 2017 jusqu'au 15 octobre 2021, le Professeur Maxime da



CRUZ a marqué durablement l'histoire de l'Université d'Abomey-Calavi. Nous lui devons beaucoup. Il a su franchir tous les obstacles, incarner nos espoirs et nous a fait partager de grands succès. Je voudrais, à présent, remercier les autres membres de l'Equipe rectorale sortante en particulier le Professeur Djimon Marcel ZANNOU, Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques, Madame Prisca GOGAN, Secrétaire Générale de l'Université d'Abomey-Calavi, Monsieur Oscar KEKEREGUE, l'Agent Comptable. Nous prenons en charge une Institution qui a fêté ses cinquante années d'existence en 2020. L'UAC a un parcours qui fait d'elle aujourd'hui une Université reconnue aussi bien au plan national qu'au plan international. Il est évident qu'un si long parcours conduit à un lourd héritage riche en points forts mais également parsemé d'embuches. Il s'agira pour mon Equipe de s'appuyer sur les points forts, tout en analysant bien les points faibles pour essayer de les transformer en force ; il s'agira de concevoir une approche qui permette de sauvegarder les acquis tout en les consolidant et de prospecter de nouvelles idées afin d'aller de l'avant. Tout ceci doit s'inscrire dans une dynamique qui ne se limite pas aux seuls acquis, quand bien même c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle. L'objectif est de continuer de faire de notre chère Université, un haut lieu de formation, un centre avancé de la recherche et un outil de développement socio-économique. Il est à noter que mon Equipe démarre cette mandature avec les réformes en cours dans le secteur de l'Education. Les apports de ces réformes sont indéniables et l'Université d'Abomey-Calavi devrait faire un saut qualitatif pour doter nos étudiants d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoirêtre, digne d'une Université moderne. Je suis persuadé que l'application de ces réformes nécessite des moyens importants et une mobilisation des ressources humaines de qualité. Aujourd'hui à la tête de l'UAC, mon devoir, ma responsabilité, mon ambition, c'est de fédérer toutes les énergies à travers toutes les femmes et tous les hommes soucieux de faire de notre maison commune une Université moderne et ouverte sur le monde.

Je souhaite que l'esprit de dialogue, d'ouverture, de transparence et de concertation soit au centre de notre préoccupation pour toute la durée de notre mandat. Je ne ménagerai aucun effort aux fins d'exercer une gouvernance de proximité. J'irai régulièrement dans les entités de formation et de recherche, les laboratoires, les départements et unités d'application, etc. J'essaierai de me rapprocher de ceux qui ont eu la destinée de diriger l'Université d'Abomey-Calavi pour obtenir leur éclairage. Je mesure le poids de mes responsabilités. Je m'y suis préparé. Je donnerai le meilleur de moimême et je ferai tout pour mériter de votre confiance, de votre amitié, de votre soutien. La seule chose qui compte, c'est que nous puissions travailler tous ensemble sans arrières pensées. Je suis convaincu que l'atteinte de nos objectifs ne sera possible qu'avec le concours de toute la communauté universitaire, sans exclusion.

J'invite toute la communauté à privilégier le développement harmonieux de l'université que je veux unie, indivisible et prospère.

Vive l'Université d'Abomey-Calavi!

Le Recteur Félicien AVLESSI reçoit son homologue de l'Université Marien NGOUABI du Congo



Visite de travail du Maire d'Abomey-Calavi avec l'équipe rectorale de l'UAC



Lancement de la rentrée académique 2021-2022 de l'UAC :

Le Recteur Félicien AVLESSI dévoile son ambitieux programme de gouvernance



Le Recteur Félicien AVLESSI reçoit son homologue de l'Université Marien NGOUABI du Congo



Le Recteur Félicien AVLESSI et le Professeur Gontrand ONDZOTTO

Introduit au Cabinet du Recteur par le Professeur Joël ADELOUI, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques Politiques et Administratives de l'UAC, le Président de l'Université Marien NGOUABI, le Professeur Gontrand ONDZOTTO à la tête d'une délégation de son Institution a rendu une visite de courtoisie au Professeur Félicien AVLESSI, Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi dans la soirée du mercredi 03 novembre 2021.

Après les civilités d'usage, l'hôte de marque a annoncé qu'il est venu au Bénin dans le cadre du 20è concours d'agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion auquel son université participe. Faisant d'une pierre deux coups, il a donc profité de cette occasion pour passer en revue les différents accords de partenariat qui existent entre l'UAC et son Université. Au terme des échanges, il a souhaité

une plus forte implication des deux institutions dans la mise en œuvre de ces accords notamment en ce qui concerne les aspects qui n'ont pas encore suffisamment été creusés. Il a, pour finir, fait part au Recteur AVLESSI du cinquantenaire que son Université s'apprête à célébrer. « ...Nous sommes disposés à bénéficier de l'expertise de l'UAC qui a déjà traversé cette étape majeure de son existence », a dit le Professeur Gontrand ONDZOTTO.

Le Professeur Félicien AVLESSI, assisté pour la circonstance du Vice-Recteur en charge de la Coopération, le Professeur Carine N. KELOME, a marqué la disponibilité de l'UAC pour accompagner l'Université Marien NGOUABI pour ses noces d'or.

La cérémonie a pris fin par la remise à la délégation de quelques documents de référence de l'Université d'Abomey-Calavi.

Brice HOUMBIE &





Audience au Cabinet du Recteur : Le Professeur Adolphe KPATCHAVI, Secrétaire Général de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie échange avec le Recteur de l'UAC



Le Recteur Félicien AVLESSI et ses hôtes à la salle des Actes

Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie s'est rendu au Cabinet du Recteur Félicien AVLESSI, le mercredi 03 octobre 2021.

L'objectif poursuivi par le Professeur Adolphe KPATCHAVI en rendant visite à l'autorité rectorale est, d'une part, de lui présenter de vive voix ses civilités et félicitations ainsi que celles du Ministre béninois en charge des Affaires Etrangères au Professeur Félicien AVLESSI pour sa brillante nomination au poste de Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et, d'autre part, réitérer le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à l'UAC durant tout le mandat du tout nouveau Recteur.

Il a, dans son intervention, rappelé à la bienveillance de l'autorité rectorale assistée du Vice-Recteur en charge de la Coopération, l'accord-cadre que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a signé avec l'OIF le 25 mars 2019. Cet accord vise à :

- soutenir l'amélioration de l'employabilité, l'entrepreneuriat

- et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des universités;
- moderniser la gouvernance universitaire et l'assurance qualité;
- renforcer les capacités dans le domaine du numérique ;
- appuyer la recherche et l'innovation.

Apres avoir passé aux peignes fins les domaines visés par cet accord-cadre, le Secrétaire Général de la Commission Nationale Permanente de la Francophonie a suggéré au Recteur AVLESSI de faire de son mieux pour actionner les différents mécanismes qui vont permettre au Bénin à travers l'UAC de profiter suffisamment de cet accord. Il a, par ailleurs, promis accompagner l'UAC pour être au cœur du dispositif de l'OIF en vue d'attirer beaucoup de financements.

Le Recteur AVLESSI, très heureux des échanges, a salué la démarche du Professeur KPATCHAVI et lui a demandé de transmettre en retour ses reconnaissances au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et la Secrétaire Générale de l'OIF pour l'attention particulière accordée à l'UAC depuis des décennies à travers la contribution de Campus Numérique Francophone de Cotonou dans les domaines de la recherche et de la formation. Il a également souhaité revisiter l'accord-cadre à travers la mise en place d'un dispositif de veille afin de répertorier les points sur lesquels l'UAC va s'investir pour capter les opportunités qui gravitent autour de cet accord, et ceci, en bonne intelligence avec son ministère de tutelle.

La séance a été levée par le Recteur Félicien AVLESSI sur une note d'espoir et d'engagement de l'UAC à faire mieux que par le passé dans l'appropriation de ce partenariat.

La visite a pris fin par une photo de famille.

Brice HOUMBIE &



Coopération: Visite de travail du Maire d'Abomey-Calavi avec l'équipe rectorale de l'UAC

Il sonnait 10heures ce jeudi 25 novembre 2021 lorsque le Maire d'Abomey-Calavi, Monsieur Angelo AHOUANDJINOU, à la tête d'une forte délégation, a fait son entrée au Cabinet du Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Félicien AVLESSI assisté pour la circonstance des autres membres de son équipe.

Brice HOUMBIE 🗷



Le Maire Angelo AHOUANDJINOU et le Recteur Félicien AVLESSI

Après les civilités d'usage, la parole a été donné au Maire AHOUANDJINOU pour dévoiler l'objet de la visite à l'UAC de sa délégation. Il a évoqué la convention de partenariat qui a été signée entre les deux Institutions en 2012. Selon lui, depuis sa prise de fonction à la tête de la Mairie, il a fait le constat que cet accord n'a pas bien fonctionné tel qu'il était prévu. Aujourd'hui que la Commune d'Abomey-Calavi a un statut particulier, l'Autorité communale a décidé, à travers son déplacement, de réchauffer la coopération avec l'UAC.

Avec une population de plus de 1.100 000 d'habitants, 6% de croissance démographique, 09 arrondissements et 149 quartiers et villages, il est évident, dit le Maire, que les problèmes et les défis sont proportionnels à la taille de la Commune. C'est donc la recherche de solutions efficaces qui

a conduit à explorer les possibilités qu'offre cette convention de partenariat. Dans le même élan, le Maire AHOUANDJINOU a fait savoir qu'il a organisé les états généraux des citoyens de Calavi pour le développement soutenu à l'horizon 2035. A l'issu de ce grand événement, il a été mis sur pied un comité de suivi des actes qui en découlent. En prélude de ces assises, ajoute le Maire, plus de 400 cadres résidant dans la Commune d'Abomey-Calavi ont été répartis dans plusieurs ateliers thématiques et ont travaillé pendant près de 02 mois pour tenir compte véritablement des aspirations des populations à la base. Un document synthèse a été élaboré pour constituer une boussole pour le Conseil communal en vue de l'élaboration de la 4ème génération du Plan de Développement Communal. Les recommandations des états généraux obligent à faire recours à l'Université d'Abomey-Calavi qui est d'ailleurs sur le territoire de la Commune en se basant sur ses résultats des recherches dans tous les domaines comme l'aménagement du territoire, la gestion de l'environnement, la polytechnique, la formation expérimentale, la digitalisation, la numérisation, la biologie, la géologie, les génies civils, etc. pour ne citer que ceux-là. Autant d'opportunités que la coopération avec l'UAC peut aider à saisir.

Le Recteur Félicien AVLESSI, après avoir salué la démarche de l'Autorité communale, a énuméré les différentes communes avec lesquelles l'Université d'Abomey-Calavi a signé des accords de partenariat. Il a mis l'accent sur l'une des retombées de la convention qui est la mise à disposition de la Mairie d'un bureau pour abriter sur le Campus de l'UAC une annexe du service de l'Etat civil. Il a indiqué que son équipe a inscrit en lettre d'or le passage en revue de tous les accords signés avec l'UAC en vue de faire le point des accords dynamiques et de ceux



qui le sont moins. Il a ensuite passé la parole à la Vice-Recteure Chargée de la Coopération Interuniversitaire, des partenariats et de l'Insertion Professionnelle, le Professeur Carine Nelly KELOME. Dans sa prise de parole, elle a rappelé les quatre axes sur lesquels reposent l'accord signé avec la Mairie d'Abomey-Calavi. Il s'agit de la formation des cadres de l'administration communale à travers des offres de formation qualifiantes ou diplômantes, l'expertise en matière d'élaboration de projet de développement, l'élaboration et la réalisation des projets basés sur des intérêts communs et porteurs de croissance pour les deux parties et la contribution à l'équipement de laboratoire et des salles de cours à travers la recherche de partenariats spécifiques. Elle a profité de l'occasion pour dévoiler la méthodologie qui sera suivie quant à l'évaluation de tous les accords. Celle-ci va consister à renseigner sur une plateforme l'ensemble des output de tous les accords. L'objectif étant de mieux recadrer et d'avoir plus de visibilité sur les accords signés. Elle a fini ses propos en mettant l'accent sur la possible relecture de la convention signée avec la Mairie d'Abomey-Calavi afin d'introduire de nouvelles dispositions pour coller aux nouvelles réalités si les deux parties en décident.

Le Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques, le Professeur Yélindo Dossou P. HOUESSOU, quant à lui, a mis en relief la nécessité pour son Institution de bien former les citoyens. « ... Le secteur éducatif est un secteur fondamental et important parce que la qualité des citoyens que nous voulons pour demain dépend de l'éducation qu'ils reçoivent à la base et si vraisemblablement nous avons autant de problèmes ces dernières années, c'est sans doute lié à la qualité de la formation », a-t-il souligné avant de faire savoir que l'Université est ouverte à la formation des cadres de la Mairie.

Pour le Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire, le Professeur Aliou SAÏDOU, la démarche des autorités communales est à saluer. Il souhaite mettre en synergie les laboratoires de recherche et les entités de formation de



Remise de documents au Maire Angelo AHOUANDJINOU

l'UAC afin d'aider à la rédaction du Plan de Développement Communal 4ème génération dans un partenariat gagnantgagnant.

La Secrétaire Générale de l'UAC, Madame Prisca GOGAN quant à elle, a sollicité une copie du rapport des états généraux de la Commune pour permettre aux autorités universitaires de mieux s'imprégner des attentes de la Mairie.

Le Recteur AVLESSI, en concluant la séance, a réaffirmé à son hôte toute la disponibilité de son Institution à aider la Commune d'Abomey-Calavi à relever les défis majeurs auxquels elle est confrontée.

La délégation du Maire Angelo AHOUANDJINOU est repartie de l'UAC avec espoir qu'un début de solution sera trouvée aux problèmes qui minent la Commune avec le précieux concours de l'Université d'Abomey-Calavi.



Photo de famille

NOUVELLES BRÈVES

CAMPUS À LA LOUPE

Payement des allocations d'études universitaires

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Eléonore YAYI LADEKAN rappelle à tous les acteurs concernés trois exigences dans le cadre du traitement et du payement des allocations d'études universitaires au titre de l'année académique 2021-2022.

- achever rigoureusement la validation des inscriptions dans les Universités avant le 31 janvier 2022;
- transmettre à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) les procès-verbaux des résultats académiques de 2020-2021 avant le 31 décembre 2021;
- faire la demande en ligne des allocations d'études universitaires dans le délai requis.

Retrouvez les détails sur la page facebook/UAC et sur le www.uac.bj

A l'attention de la communauté universitaire

L'Université de Genève met à la disposition des fonctionnaires, des diplomates, des jeunes professionnels et des étudiants de troisième cycle, des bourses portant sur le programme MEIG: « Master d'Etudes Approfondies en Gouvernance Européenne et Internationale ». Délai de rigueur pour candidature : 15 février 2022.

Retrouvez les détails sur le www.uac.bj ou sur http://www.meig.ch

Assemblée Générale Ordinaire : La SOACHIM-Section Bénin renouvelle son Bureau Directeur



Professeur Valentin WOTTO. Président de la SOACHIM-Section Bénin

Les membres de la Société Ouest-Africaine de Chimie, Section Bénin étaient en assemblée générale ordinaire le mercredi 1er décembre 2021 dans l'amphithéâtre HOUDEGBE de l'Université d'Abomey-Calavi. Au début de la séance, une minute de silence a été observée en mémoire des membres disparus au cours du mandat qui arrive à échéance. Après la lecture des différents rapports généraux de fin de mandat et leur approbation par acclamation, la dissolution de l'ancien Bureau a été prononcée par son Président, le Professeur Valentin WOTTO. Un Présidium dirigé par le Professeur Emérite Dominique SOHOUNHLE a été installé pour conduire l'élection du nouveau Bureau de la SOACHIM-Section Bénin. La lecture des dispositions qui encadrent les élections a été faite avant que le processus ne démarre. Au terme de cette opération, les membres du nouveau Bureau qui vont présider aux destinées de la SOACHIM-Section Bénin pour un mandat de 03 ans ont été élus par acclamation. Ainsi donc, le tout nouveau Bureau se compose comme suit:

Président : Professeur Valentin WOTTO Vice-Président : Professeur Félicien AVLESSI

Secrétaire Générale: Professeur Eléonore YAYI LADEKAN Secrétaire Général Adjoint : Docteur (MC) Pascal **AGBANGNAN**

Trésorière Générale : Docteur (MC) Alice HOUNGUE Chargé des Relations Publiques : Professeur Guy **ATOHOUN**

Commissaire aux Comptes: Docteur (MC) Diane BOTHON Ils ont été ensuite installés par le Président du Présidium qui leur a prodigué de sages conseils pour maintenir le flambeau de la SOACHIM-Section Bénin haut. Le Président WOTTO, dans sa prise de parole, a sollicité l'accompagnement de tous les membres pour l'accomplissement de leur nouvelle mission.

En marge de cette assemblée générale, des lettres de félicitations ont été remises aux membres de la Sociétés qui ont été promus aux différents grades du CAMES pour le compte des années 2019, 2020 et 2021. On note au total 16 Maîtres-Assistants, 18 Maîtres de Conférences et 06 Professeurs Titulaires.

Les assises ont pris fin par une photos de famille.



Elimination des violences à l'égard des femmes L'AFEFRS totalement engagée



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre 2021, l'Association des Femmes pour l'Education, la Formation et la Recherche Scientifique au Bénin (AFEFRS) a organisé une conférence-débats sur le thème "mettre fin aux violences à l'égard des femmes : tous unis pour une égalité entre les sexes dans les universités au Bénin". Animée par le Docteur (Maître de Conférences) Monique OUASSA KOUARO, Socio-Anthropologue, la conférence a réuni les membres de l'Observatoire Genre de l'UAC, des enseignants-chercheurs, des étudiantes, des étudiants et des sociologues, tous engagés pour la cause. C'est le Professeur Carine Nelly KELOME, Vice-Recteure Chargée de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle qui a lancé officiellement les échanges. Elle a, à l'entame de ses propos, situé le contexte de la célébration de cette Journée. Selon elle, c'est fort de l'impact de l'élimination de toutes formes de violences à l'égard des filles et des femmes que l'AFEFRS organise la présente conférence-débat pour marquer sa participation à la campagne des 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, évènement annuel qui démarre le jeudi 25 novembre 2021. Elle ajoute que c'est un évènement organisé dans toutes les Universités Nationales du Bénin pour célébrer les droits humains et la protection des victimes des violences basées sur le genre et particulièrement des violences faites aux

La convention dite d'Istanbul ratifié en 2014 par le Bénin, définit les violences à l'égard des femmes comme « tous les actes de violence fondés sur le genre qui entrainent ou sont susceptibles d'entrainer pour les femmes des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique ». De cette définition émergent deux points qu'il est important de comprendre pour mieux cerner les violences faites aux femmes. Il s'agit des multiformes de ces violences. Elles sont physiques, sexuelles, verbales, psychologiques et économiques. Elles peuvent également être distinguées

selon la sphère de vie au sein de laquelle elles ont lieu : privée, publique, professionnelle, scolaire, universitaire,

La déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU, le 20 décembre 1993, établit que « la violence à l'égard des femmes traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercée par les premiers et freiner la promotion des secondes, et comptent parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels sont dues la subordination des femmes aux hommes ».

Selon l'ONU Femmes, (2020), dans le monde, 3,5 pour cent des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Ce chiffre ne tient pas compte du harcèlement sexuel.

La Vice-Recteure KELOME soutient que le taux de violence faite aux femmes ne pourra baisser qu'à condition que l'ensemble de la société soit vigilant et que l'on facilite le parcours de sortie des violences pour les victimes. C'est pourquoi, elle mise sur la formation des femmes qui est un gage de l'élimination des violences faites aux filles en milieu universitaire. D'ores et déjà, au niveau de l'UAC, l'Observatoire Genre joue un rôle prépondérant en ce qui concerne le repérage, la dénonciation et l'orientation des étudiantes, du personnel administratif féminin et des enseignantes-chercheures victimes de violence. Il offre aux victimes un espace pour s'exprimer à travers plusieurs outils pour recevoir les plaintes et faire des dénonciations. Il s'agit des numéros verts de l'UAC, les centres d'écoutes et la plateforme des VBG. La conférence-débat initiée par l'AFEFRS sur le thème « Mettre fin aux violences à l'égard des femmes : Tous Unis pour une égalité entre les sexes dans les universités au Bénin » se révèle alors comme un moyen de veille pour contribuer à l'éradication du fléau.

Le Professeur KELOME n'a pas manqué de rappeler que la Loi portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes en République du Bénin initiée par le Gouvernement béninois vient renforcer la protection des filles et des femmes contre les atteintes dont elles sont victimes.

C'est fort de cet espoir et avec le concours de tous les acteurs universitaires et autorités politiques et administratives impliquées dans l'élimination de toutes les formes de violences à l'égard des femmes, qu'elle pense qu'on pourra vaincre ce monstre qu'est les violences faites aux femmes.

« Tous Unis contre les violences faites aux femmes et particulièrement dans nos universités au Bénin et à l'Université d'Abomey-Calavi », a-t-conclu.

Lancement de la rentrée académique 2021-2022 de l'UAC Le Recteur Félicien AVLESSI dévoile son ambitieux programme de gouvernance

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a procédé, le mercredi 3 novembre 2021 à l'amphithéâtre Idriss DEBY, au lancement de la rentrée académique 2021-2022. La cérémonie présidée par le Président du Conseil d'Administration de l'UAC représentant la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a permis à l'actuelle équipe rectorale de présenter son programme de gouvernance pour les trois prochaines années.



Remise de Lettre de Félicitations au Recteur Honoraire Maxime da CRUZ

« Insertion professionnelle des diplômés de l'Université d'Abomey-Calavi » est le thème retenu pour le lancement officiel de l'année académique 2021-2022 à l'Université d'Abomey-Calavi. Profitant de cette occasion, l'équipe rectorale dirigée par le Professeur Félicien AVLESSI a présenté à l'assistance son programme de gouvernance. Il ressort de la présentation faite par le Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire, le Professeur Aliou SAÏDOU que la gestion de l'Université d'Abomey-Calavi sous l'égide du Recteur Félicien AVLESSI repose sur quatre piliers fondamentaux à savoir l'enseignement équitable et de qualité, la recherche scientifique de qualité et innovation technologique au service du développement, la coopération interuniversitaire et interinstitutionnelle, et la gouvernance et pilotage de l'UAC. Au nombre des grandes réformes sur le plan académique, le Professeur Félicien AVLESSI et son équipe entendent procéder à l'assainissement du processus de délivrance des actes administratifs, le renforcement du système de contrôle du plagiat à l'UAC, et la refonte globale du système d'orientation des étudiants. En matière de recherche universitaire, il est prévu la facilitation de transferts des résultats de la recherche vers les milieux socioéconomiques, la restructuration et accréditation des écoles doctorales et des laboratoires, la valorisation de la production scientifique des laboratoires (Brevets, startup, ...) et la dynamisation des comités scientifiques sectoriels. Sur le plan de la coopération interuniversitaire et institutionnelle, l'équipe rectorale va consolider des partenariats publics-privés en développant de

nouvelles stratégies de collaboration et de mobilisation de ressources, améliorer la gestion des projets et programmes, et renforcer les dispositifs d'appui à l'autoemploi des jeunes diplômés de l'UAC en harmonisant et en redynamisant leur intervention. Le Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire, le Professeur Aliou SAÏDOU a également fait savoir dans sa présentation que sur le plan de la gouvernance administrative, l'équipe rectorale compte actualiser les textes organiques de l'université sur la base du décret fixant la structure type des universités publiques, élaborer pour chaque catégorie d'agent un plan de carrière et valoriser la fonction enseignante et la fonction administrative à l'UAC. Par ailleurs, en matière d'enseignement équitable et de la qualité, le Recteur et son équipe s'engagent à accompagner davantage les services de scolarité et de statistiques, assurer des conditions favorables d'accès et d'évaluation aux étudiants handicapés, garantir une bonne orientation universitaire et professionnelle aux étudiants, actualiser et recentrer les offres de formation à l'UAC, améliorer le processus d'organisation des stages de formation et renforcer la pédagogie universitaire. En ce qui concerne la promotion de la recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique, il sera question pour l'équipe rectorale de renforcer le dispositif de recherche actuel en adéquation avec les priorités du gouvernement, mettre en place un dispositif pour le financement de la recherche, l'accompagnement de la formation et la promotion des enseignants, promouvoir la valorisation des résultats de recherche et la visibilité de l'UAC sur la plan national et international, développer la recherche scientifique et l'innovation par le renforcement et la consolidation des structures de recherche, développer des partenariats stratégiques efficaces et mesurables avec des institutions publiques, augmenter la capacité de mobilisation des ressources de l'UAC par des mécanismes d'appui aux projets internationaux et aux partenariats publics-privés, et faciliter l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC. Sur le plan de l'amélioration de la gouvernance et le pilotage de l'UAC, l'équipe rectorale s'emploiera à réorganiser la gestion des ressources humaines, matérielles, didactiques et financières, améliorer la connectivité à l'UAC, assainir le cadre de vie, et réfectionner et construire des infrastructures administratives et pédagogiques.

A l'occasion du lancement de cette rentrée solennelle,

Les doléances et revendications des acteurs de l'UAC

le président de la Fédération Nationale des Etudiants du Bénin, représentant les étudiants, a formulé les doléances à l'endroit de l'équipe rectorale que dirige le Professeur Félicien AVLESSI. Il s'agit entre autres de la construction de grandes salles de cours et de bibliothèques numériques. Il a également invité l'équipe rectorale à résoudre au plus vite les problèmes liés à l'omission des notes des étudiants après l'affichage des résultats et à lutter contre le retard dans la délivrance des actes académiques, ainsi que le harcèlement sexuel en milieu universitaire. Quant au représentant du personnel administratif, technique et de service, il a attiré l'attention de l'équipe rectorale sur quelques doléances chères au personnel de l'UAC concernant l'assurancesanté à tout le personnel administratif, technique et de service, la finalisation du projet de convention collective du personnel administratif, technique et de service, la tenue à bonne date des sessions du cadre de dialogue social en vue de l'apaisement du climat social à l'Université d'Abomey-Calavi etc. Pour finir, il a invité tout le personnel de l'UAC à faire preuve de conscience professionnelle et du travail bien fait durant la nouvelle année académique pour faire grandir davantage l'UAC. Le représentant de l'Intersyndicale des enseignants des Universités Nationales du Bénin a, quant à lui, appelé l'équipe rectorale à œuvrer pour le recrutement en grand nombre d'enseignants qualifiés à l'UAC, la construction de salles de cours, de laboratoires, de laboratoires spécialisés pour les départements de langues, de salles numériques, l'implantation des points de connexion sur les campus de l'UAC, la mise à disposition des établissements des ressources financières pour faire face aux charges induites par les formations des apprenants, et la définition du statut des jeunes docteurs appelés "moniteurs". Pour sa part, le Recteur

de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Félicien AVLESSI a souligné que l'ouverture d'une nouvelle année académique marque le début de nouveaux défis, de nouvelles perspectives, de nouveaux projets et de nouvelles visions. Pour réussir sa mission, le Recteur a invité les uns et les autres à une synergie d'actions pour construire une université plus moderne, autonome, rayonnante, qui forme des ressources humaines de qualité et qui offre à tous les usagers un espace de travail plus harmonieux pour le développement du Bénin et des nations. Il s'est également engagé à travailler pour l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université d'Abomey-Calavi en vue de la réduction du taux de chômage. Au nom de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le président du Conseil d'Administration de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Rogatien TOSSOU a félicité l'équipe rectorale pour la prise en compte dans son programme de gouvernance, la plupart des doléances et revendications des étudiants, enseignants et du personnel administratif, technique et de service. Il a, par ailleurs, invité les membres de l'équipe rectorale à examiner et satisfaire les préoccupations pertinentes non encore prises en compte dans le projet de gouvernance. Le président du Conseil d'Administration de l'UAC a, pour finir, encouragé le Recteur Félicien AVLESSI et son équipe à combattre le harcèlement sexuel sous toutes ses formes et à promouvoir l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université d'Abomey-Calavi.

Notons que cette cérémonie de lancement de la rentrée académique a été également marquée par la remise de lettres de félicitations à une trentaine d'enseignants et personnel administratif admis à faire valoir leur droit à une pension de retraite.



Vue partielle de participants

UAC-Recherche Scientifique: Docteur Honesty TOHON présente ses prix au Recteur Félicien AVLESSI





Le Docteur Honesty TOHON présentant ses prix au Recteur de l'UAC, le Professeur Félicien AVLESSI

Le Docteur Honesty TOHON a été accueilli dans la matinée du jeudi 11 novembre 2021 à la salle des Actes du Rectorat par le Recteur de l'UAC, le Professeur Félicien AVLESSI, le Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques, le Professeur Dossou Yélindo P. HOUESSOU et le Vice-Recteur en charge de la Coopération, le Professeur Carine Nelly KELOME. L'objectif de cette visite est de présenter officiellement aux hauts responsables de l'UAC les deux prix qu'il a reçu à l'international. Fier des prouesses de ce jeune chercheur chevronné et après l'avoir félicité pour avoir porté haut l'étendard de son Institution, le Recteur AVLESSI a demandé que le lauréat soit disponible pour partager ses différentes expériences avec la communauté scientifique de l'UAC au détour d'une communication dont la date sera fixée ultérieurement.

Docteur Honesty TOHON, Ph.D en Santé Publique (Option Toxicologie et Analyse du Risque), en service à l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Santé au Travail et Environnement (URESTE) de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de Cotonou, a reçu le prestigieux prix du meilleur article publié en 2019 contribuant à l'avancement de la science dans le domaine de l'évaluation du risque («2019 Best Published Paper Advancing the Science of Risk Assessment»).

Octroyé par la Society of Toxicology (SOT) des États-*Unis – Section Évaluation du Risque*, le prix concerne sa publication intitulée :«An assessment of the impact of multi-route co-exposures on human variability in toxicokinetics: a case study with binary and quaternary mixtures of volatile drinking water contaminants» (Journal of Applied Toxicology 2019, 39(7):974-91). L'article fait référence à ses travaux réalisés dans le cadre de ses études doctorales en santé publique à l'Université de Montréal. Docteur TOHON devient ainsi le premier africain et par conséquent le premier béninois à recevoir ce prix d'excellence en recherche scientifique. En cette qualité, il fait désormais partie des experts de la SOT.

La seconde distinction reçue par le Docteur Honesty

TOHON est relative au prix d'excellence 2020 de la modélisation biologique («2020 Perry J. Gehring Biological Modeling Endowment Award») de la SOT-Section Modélisation Biologique pour son article intitulé «Estimation of toluene exposure in air from BMA (S-benzylmercapturic acid) urinary measures using reverse dosimetry approach based on physiologically pharmacokinetic modeling» Toxicology and Pharmacology 2021, 120: 114860).

La SOT, dont le congrès annuel attire chaque année plus de 6000 congressistes internationaux, est la plus importante société de toxicologie au monde. La SOT est une organisation professionnelle et académique dont les membres sont des scientifiques provenant d'institutions académiques, gouvernementales et de l'industrie Américaine et internationale.

Soulignons que le Docteur Honesty TOHON sera également reçu la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Professeur Eléonore YAYI-LADEKAN et le Chef de l'Etat, le Président Patrice TALON en vue de l'encourager à persévérer dans l'excellence.



URMAPha / UAC : La qualité des diagnostics de laboratoire clinique au cœur d'un atelier de formation



Le Vice-Recteur Aliou SAÏDOU et le Docteur Eugenie ANAGO

La salle multimédia de l'Unité de Recherche en Microbiologie Appliquée et Pharmacologie des substances naturelles sert de cadre à un atelier de formation de dix experts formateurs en amélioration de la qualité des diagnostics de laboratoire clinique au Bénin. Démarrée ce lundi 08 novembre 2021, la formation connaitra son épilogue le vendredi 26 novembre 2021. Elle est en lien avec l'output 2 du projet de renforcement de capacité "quality laboratory testing - training project in Benin 2021-2022". La cérémonie de lancement fort simple et empreinte de solennité a connu la présence du Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Aliou SAÏDOU représentant le Recteur empêché, du Chef Département de Génie de Biologie Humaine de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi, le Docteur Eugenie ANAGO, du Docteur Kaisa HAUKKA, représentante d'une ONG basée en Finlande dénommée Physicians for Social Responsibility, du Chef de l'Unité de Recherche en Microbiologie Appliquée et Pharmacologie des substances naturelles, le Docteur Victorien Tamégnon DOUGNON et des membres du comité d'organisation de l'atelier. Il est conjointement organisé par le PSR-Finlande, le Centre de Réflexions et d'Actions pour le Développement Intégré et la Solidarité (CeRADIS-ONG) et l'Université d'Abomey-Calavi à travers l'Unité de Recherche en Microbiologie Appliquée et Pharmacologie des substances Naturelles (URMAPha) dans l'optique d'apporter leur contribution à la lutte contre la Résistance aux antimicrobiens (RAM) en vue d'améliorer la prise en charge de la septicémie.

Basée sur une méthodologie active, la formation va permettre in fine de renforcer les compétences des acteurs sur plusieurs thématiques notamment le diagnostic biologique de la septicémie, la réalisation de l'antibiogramme, l'assurance qualité en Bactériologie. Elle contribuera également à développer chez les participants l'apprentissage en autonomie avec pour socle les travaux de laboratoire, les travaux de groupe, le visionnage de vidéo sur YouTube, le suivi de Mooc et de compte rendu, l'étude de protocole en groupe et des applications pratiques et la rédaction de guide méthodologique.

Cette opportunité constitue, à n'en point douter, une aubaine de renforcement de capacités et d'amélioration des pratiques pour les uns et de mise à jour de connaissances pour d'autres. La septicémie est une infection généralisée de l'organisme, due à des microorganismes pathogènes de type bactérien. Elle apparaît suite à une primo-infection non ou mal soignée, et peut se manifester par une température supérieure à 38 °C ou inférieure à 36 °C, une tachycardie, une chute de la tension artérielle, une fréquence respiratoire élevée (supérieure à 20 par minute) et la fatigue. Il s'agit d'un problème de santé publique grave car, sans traitement, elle conduit à la mort dans 40 à 50 % des cas.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la septicémie tue 11 millions de personnes chaque année, dont beaucoup d'enfants. Il affecte des millions d'autres. Le sepsis affecte de manière disproportionnée les populations vulnérables : les nouveau-nés, les femmes enceintes et les personnes vivant dans des milieux à faibles ressources. Près de la moitié des 49 millions de cas de sepsis chaque année surviennent chez des enfants, entraînant 2,9 millions de décès, dont la plupart pourraient être évités grâce à un diagnostic précoce et une prise en charge clinique appropriée.





Nouvelle Equipe Rectorale de l'UAC



Pr Félicien AVLESSI Recteur



Pr Yélindo D. P. HOUESSOU Vice-Recteur Chargé des Affaires Académiques



Pr Aliou SAÏDOU Vice-Recteur Charaé de la Recherche Universitaire



Pr Carine Nelly KELOME Vice-Recteure Chargée de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insersion Profesionnelle



M^{me} Sokêhoun P. H. GOGAN Secrétaire Générale



M. Oscar C. KEKEREGUE Agent Comptable

Le vrai visage du Campus

Directrice de Publication M^{me} Sokêhoun P. H. GOGAN

> Rédacteur en chef Dr Aimé SEGLA (MC)

Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC) Pr Pascal OKRI TOSSOU

Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI

Dr Marcellin HOUNZANGBE

Dr Zakiath BONOU-GBO

Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)

Dr Cynthia M. ATINDEHOU

Photo

Brice F. HOUMBIE

Infographie

Denis S. HOUNGNIMON Romuald T. SOSSOU

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2ème trimestre 2012 Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

Pr Félicien AVLESSI

VICE-RECTEUR AFFAIRES ACADÉMIQUES

Pr Patrick Yélindo HOUESSOU

VICE-RECTEUR RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Pr Aliou SAÏDOU

VICE-RECTEURE COOPÉRATION

Pr Nelly Carine KELOME

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

M^{me} Sokêhoun P. H. GOGAN

AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Ompression: Les éditions ProTIC (+229) 97 67 44 49 / 95 8699 51

Retrouvez votre bulletin **UAC-INFO** sur le site web de l'UAC: www.uac.bj

